



Paris, le 12 décembre 2024 – 16h45

L'Arcom exclut NRJ 12 de la TNT

Par un communiqué de presse du 12 décembre 2024, l'Arcom a annoncé avoir, par une délibération du 11 décembre 2024, délivré les autorisations à onze des quinze candidats qui avaient été présélectionnés le 24 juillet 2024, et donc confirmé le rejet de la candidature de NRJ 12 pour l'exploitation d'une fréquence TNT.

NRJ 12 et NRJ Group déplorent cette décision, qui est d'autant plus incompréhensible et injustifiée que des fréquences étaient rendues disponibles par le retrait des candidatures des chaînes payantes du groupe Canal +.

Alors même qu'il appartenait à l'Arcom de reprendre le processus de sélection, en vue d'attribuer, conformément au règlement de l'appel à candidatures, quinze autorisations, elle a fait le choix manifestement illégal de reporter la question de l'attribution de cette ressource.

Ce faisant, l'Arcom a fait le choix délibéré d'interdire purement et simplement NRJ 12 de la TNT et ce alors même qu'elle est une chaîne respectueuse de ses obligations qui contribue depuis 20 ans au succès de la TNT, et qui réunit chaque mois 33,4 millions de téléspectateurs ⁽¹⁾, avec l'une des plus fortes proportions de téléspectateurs de 15-49 ans dans son audience⁽²⁾, soit l'une des rares chaînes actuelles de la TNT qui parvient à conserver un public jeune.

L'Arcom a ainsi également fait le choix délibéré d'appauvrir l'offre de la TNT et de fragiliser la plateforme TNT dans son ensemble, en privilégiant des thématiques de débats et d'information déjà très présentes et qui s'adressent à un public âgé.

NRJ 12 prend acte de l'annonce concernant une modification de la numérotation courant janvier 2025, et ne peut s'empêcher de s'interroger sur les appétits publiquement manifestés ces dernières semaines sur le numéro 12, qu'elle occupe actuellement.

NRJ 12 et NRJ Group formeront, dans les tous prochains jours, un recours auprès du Conseil d'Etat, notamment en référé compte-tenu de l'urgence qui s'attache à ce que l'illégalité du rejet de la candidature de NRJ 12 soit constatée très rapidement.

Dans l'immédiat, le Groupe NRJ se trouve toutefois contraint de tirer toutes les conséquences, notamment sociales, des décisions de l'Arcom.

NRJ 12 et NRJ Group restent pleinement mobilisées. Il est dans l'intérêt du public de ne pas supprimer une chaîne qui rassemble tous les jours 5 millions de téléspectateurs et 33,4 millions de téléspectateurs par mois, soit 53,3 % de la population française âgée de 4 ans et plus ⁽³⁾.

A propos de NRJ GROUP

Plus de 40 ans après la création de la radio NRJ par Jean-Paul BAUDECROUX, NRJ GROUP figure parmi les principaux groupes de média privés français exerçant les métiers d'éditeur, de producteur, de diffuseur tout en assurant la commercialisation de ses propres espaces média.

En France, le Groupe occupe une place de leader sur le marché privé de la radio et de l'audio grâce à ses 4 marques (NRJ, CHERIE FM, NOSTALGIE et RIRE & CHANSONS) ; les radios du Groupe sont écoutées chaque jour par plus de 9,7 millions de Français ⁽⁴⁾ ; Le Groupe est également un acteur significatif du marché de la télévision qui opère et développe deux chaînes nationales gratuites (NRJ 12 et CHERIE 25) et une chaîne payante (NRJ HITS, 1^{re} chaîne musicale du câble-satellite-ADSL) et est le 2^e opérateur du marché français de la diffusion, à travers sa filiale towerCast. S'appuyant sur la force de ses marques, son expertise marketing et sa puissance commerciale, le Groupe a également développé au cours de ces dernières années un écosystème digital qui lui permet de répondre aux attentes des consommateurs d'aujourd'hui et d'anticiper l'évolution des usages de demain. Les territoires de marques se développent ainsi désormais dans une multiplicité de formats : Flux live digital, radios digitales thématiques (près de 250), podcasts natifs et podcasts replay. Ils se déploient par ailleurs sur une diversité de supports de consommation média, pour optimiser les possibilités d'accès aux contenus : Sites, applications mobiles ou encore enceintes à commande vocale. NRJ GROUP est, aujourd'hui, le 1^{er} groupe privé de radios digitales en France. Editeur de podcasts (natifs et replay), le Groupe se positionne également comme un agrégateur de contenus podcasts au travers de partenariats avec des éditeurs extérieurs. Cette approche permet au Groupe de se positionner sur le marché de l'audio digital avec une offre puissante, contextuelle et dans un environnement de communication sécurisé.

A l'international, le Groupe est implanté dans 16 autres pays, soit par le biais d'implantations directes, soit via des partenariats ou des contrats de licence de marque principalement NRJ/ENERGY, première marque radio internationale, et/ou NOSTALGIE/NOSTALGI/RADIO NOSTALGIA.

Sources :

(1) Médiamétrie, Médiamat, NRJ 12, janvier - novembre 2024 (01/01/2024 - 01/12/2024), couverture mensuelle, 4+, Tous écrans, Toutes localisations.

(2) Médiamétrie, Médiamat, NRJ 12, janvier - novembre 2024 (01/01/2024 - 01/12/2024), 15-49 ans, STA TM (%) (39,7%), Tous écrans, Toutes localisations

(3) Médiamétrie, Médiamat, NRJ 12, janvier - novembre 2024 (01/01/2024 - 01/12/2024), TCE et couverture mensuelle valeur & %, 4+, Tous écrans, Toutes localisations.

(4) Médiamétrie, EAR National, septembre - octobre 2024, L-V, 13 ans et +, 5h-24h, AC, NRJ Global : 9 731 000 auditeurs.

Le titre NRJ GROUP est coté sur le marché Euronext à Paris (compartiment B).

Codes - ISIN : FR0000121691 ; Reuters : NRG-FR ; Bloomberg : NRG:FP.

Information analysts et investisseurs

NRJ GROUP – Communication Financière, 46-50 avenue Théophile Gautier 75016 Paris- www.nrjgroup.fr

FTI Consulting – Arnaud de Cheffontaines | Cosme Julien-Madoni | Tel : + 33 1 47 03 68 19

nrjgroup@fticonsulting.com

NRJ GROUP - Société Anonyme au capital de 781 076,21 euros

Siège social : 22 rue Boileau 75016 Paris

332 036 128 RCS PARIS